



Commune de Garnich
15 rue de l'école
L-8353 Garnich

Tél: 380019-1

Garnich, le 7 novembre 2018

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que la demande de l'Administration Communale de Garnich, auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau concernant une autorisation pour l'augmentation de la capacité d'évacuation du collecteur d'eaux mixtes et réalisation d'un axe d'eaux pluviales au niveau de la route N13 (rue des Trois Cantons) à Dahlem, a été approuvée par Madame la Ministre de l'Environnement en date du 22 octobre 2018, référence EAU/AUT/17/0939.

Le dossier et les plans afférents sont déposés aux bureaux du service technique, où le public pourra en prendre connaissance du 8 novembre 2018 au 21 décembre 2018 inclus.

Conformément à l'article 25 de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau, un recours contre la décision intervenue est ouvert devant le tribunal administratif. Ce recours doit être introduit dans un délai de 40 jours à compter de la notification de la décision.

Garnich, le 7 novembre 2018

Pour le collège des bourgmestre et échevins:

Le bourgmestre,

La secrétaire,